



CESER Bourgogne Franche-Comté

Séance plénière du 9 décembre 2025

Déclaration liminaire de Guy ZIMA au nom de la CGT

Alors que les débats budgétaires nationaux et régionaux occupent nos députés, sénateurs ainsi que, plus largement l'ensemble des personnels politiques, les échanges de points de vue, d'idées, de propositions et d'oppositions philosophiques et d'organisation de la société se font jour et s'exposent. Il y a aussi parfois ceux qui déclarent quelque chose et votent son opposé ; la aussi c'est aux citoyens de lire ces situations et d'en tirer leurs conclusions. C'est le jeu de la démocratie et cela permet sinon d'y voir clair, à tout le moins de permettre l'expression de toutes et tous.

A regret, au regard des enjeux, par certaines méthodes visant à défendre des intérêts très particuliers, les rapports de forces se traduisent parfois par des menaces et des chantages. Ainsi quelques milliardaires, soutenus par une presse dont ils sont souvent propriétaires, crient à la spoliation et menacent de se délocaliser fiscalement dès lors qu'une disposition les ferait participer modestement au redressement des comptes de la nation, de sorte que, sur l'ensemble des prélèvements obligatoires, ils se rapproche du niveau du reste de la population.

La réaction devant de telles déclarations et intentions avouées ne pouvait qu'être unanimes du monde syndical : n'est-il pas violent de menacer de quitter le « vaisseau France » après avoir accumulé des fortunes grâce aux aides publiques, aux infrastructures et au système éducatif de notre pays ? Menacer de l'abandonner au moindre coup de vent budgétaire relève d'une ingratITUDE civique profonde et d'un comportement irresponsable.

La réponse de Sophie BINET, Secrétaire Générale de la CGT, à une question d'une journaliste dans une matinale, illustre la réalité de cette menace : celle de la fuite des capitaux et des responsabilités face à l'effort collectif.

Mais plutôt que d'argumenter sur les faits, la réponse est venue par une tentative de déstabilisation via une plainte pour injure publique déposée par une officine médiatico-patronale pour avoir usé d'un dicton imagé et bien ancré dans la sagesse populaire face à l'attitude de certains dirigeants économiques.

Nous l'affirmons, « **Les rats quittent le navire** », n'est pas une injure, mais un constat amer..

La CGT refuse l'hypocrisie. Nous refusons que le débat social se tranche dans les prétoires et ces menaces ne font que confirmer que nous touchons à l'essentiel .

À l'attention de ceux qui s'offusquent des mots pour mieux dissimuler les actes : C'est sereinement et solidairement que nous attendons les réactions des esprits chagrins, dont la



préoccupation devrait être de rendre des comptes à la collectivité plutôt que de bâillonner la parole syndicale.

Pour être en accord avec notre RI, cette situation connaît pour partie des similitudes régionales locales lors de débats de cette assemblée ou annonces d'organisations qui la compose en menaçant de délocaliser (dérégionaliser pour être précis) en cas de mise en place d'éco conditionnalités aux aides publiques par exemple ou de mise en place du VMRR plus récemment .

Étant au CESER ou la parole est réputée libre, la CGT BFC réaffirme donc son soutien à sa secrétaire Générale , dénonce cette judiciarisation du débat et appelle à des échanges et confrontations d'idées pas de procédures.